



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DU CABINET
Service du cabinet et de la sécurité intérieure

Digne-les-Bains, le 24 JUIL. 2024

Affaire suivie par : DC/SCSI
Tél : 04 92 36 72 00
Mél : pref-armes@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Objet : détenteurs n'ayant pas encore créé leur compte SIA
Référence : articles R. 312-91 et suivants du code de la sécurité intérieure.

d Monsieur le Président,

Depuis le 8 février 2022, les chasseurs ont accès au Système d'information sur les armes (SIA). Ils doivent obligatoirement y créer un compte personnel et renseigner les armes en leur possession. **Les chasseurs ont jusqu'à mardi 31 décembre 2024 inclus pour s'acquitter de cette formalité**, sur le site internet : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>

L'enjeu est de taille pour les services de l'État comme pour l'écosystème « armes » départemental. En effet, à partir du 1^{er} janvier 2025, les détenteurs connus qui n'auront pas créé leur compte SIA — chasseurs ou tireurs sportifs — recevront une lettre de ma part qui les informera de l'éventualité d'un **dessaisissement de leurs armes, munitions et leurs éléments s'ils ne créent pas leur compte** (indépendamment du contenu de leur râtelier, qui pourra être actualisé dans un second temps). À terme, la validation du permis de chasser pour la prochaine saison cynégétique pourrait aussi être conditionnée à l'existence d'un compte individualisé dans le SIA.

Afin de toucher un maximum de détenteurs, **je vous propose d'accueillir dans les sous-préfectures, sur des journées fléchées et uniquement sur rendez-vous, celles et ceux qui ont besoin d'aide** pour créer leur compte SIA — qu'ils soient éloignés du numérique ou que leur râtelier dysfonctionne.

Pour une opération réussie, il est capital que les sociétés de chasse vous fournissent une liste des chasseurs qui répondront présents. Je vous invite à transmettre cette liste à mon cabinet, afin que les agents se déplacent en nombre suffisant. Je vous communique les **premières dates disponibles** :

- vendredi 13 septembre et mardi 8 octobre 2024 à la sous-préfecture de Forcalquier ;
- vendredi 20 septembre et mardi 15 octobre 2024 à la sous-préfecture de Castellane ;
- mardi 24 septembre et vendredi 11 octobre 2024 à la sous-préfecture de Barcelonnette.

Si les rendez-vous sont nombreux, nous pourrions organiser de nouvelles journées de création de comptes SIA dans les sous-préfectures. Par ailleurs, **je vous confirme la prolongation des matinées d'aide à la création de compte à la préfecture**, sur rendez-vous pris en ligne à l'adresse suivante : <https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Prendre-Rendez-Vous>

Je vous remercie d'assurer la diffusion large de cette lettre auprès des chasseurs et des sociétés de chasse et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bin : rns

Le Préfet,

Marc CHAPPUIS

Monsieur André PESCE

Fédération départementale des chasseurs
2000, route de Digne
04660 Champtercier